



Téléphone : 02 48 69 31 45

Mail : [mairie@pigny18.fr](mailto:mairie@pigny18.fr)

## EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Réunion du Conseil Municipal du vendredi 20 mars 2026  
17:30

### **Nombre de conseillers**

**En exercice** : 15

**Présents** : 15

**Excusés** : 0

**Absents** : 0

### **Date de la convocation** :

16/03/2026

### **Secrétaires de séance** :

Cathia DUCROCQ, Adeline  
HIREL TRIBALAT

### **N° interne de l'acte** :

2026-013

Le vendredi 20 mars 2026, le Conseil Municipal de Commune de Pigny s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Pigny.

### **Membres présents** :

Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Céline HENG, Philippe DUBOIS, Christine LOUBEYRE, Thierry MALOUX, Nathalie RIOU, Vincent HUBERT, Julie JEANPIERRE, Cathia DUCROCQ, Adeline HIREL TRIBALAT, Laëtitia VERDIER, Michel MONTEL, Vincent BLANCHET, Stéphane RIBOT

### **Membres excusés et représentés par pouvoir** :

### **Membres Absents** :

---

### **Délégués commission appels d'offres et ouverture de plis**

---

Le Maire, Patrick RICHARD, rappelle qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal il est nécessaire de constituer la commission d'appel d'offres et ouverture de plis et ce pour la durée du mandat.

La CAO constitue une instance de décision pour l'attribution des marchés.

**Vu** les dispositions des articles L.1414-2 et L.1411-5 du CGCT il rappelle qu'elle doit être constituée de trois membres titulaires et deux suppléants élus au sein du conseil municipal.

Le conseil municipal,

Certifié exécutoire le :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié sur le site <https://pigny.fr> le :

**Considérant** qu'il convient de désigner 3 titulaires et 2

**Considérant** qu'il peut décider de ne pas procéder au vote par scrutin secret ;

**Décide**, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote par scrutin secret et de procéder à l'élection à main levée des membres titulaires et suppléants.

et **DESIGNE** à la majorité absolue et à l'unanimité (15 voix) :

**Titulaires**

- Patrick RICHARD
- Patrick PARFAIT
- Philippe DUBOIS

**Suppléants**

- Thierry MALOUX
- Stéphane RIBOT

pour siéger à la commission d'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 15 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

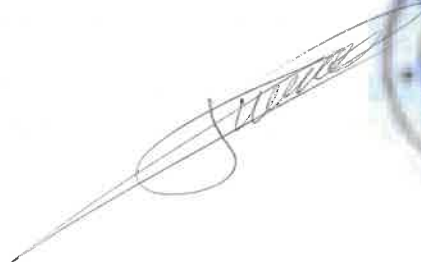
Absents lors du vote : 0

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Les Secrétaires de séance,  
Cathia DUCROCQ, Adeline HIREL TRIBALAT

Patrick RICHARD



Certifié exécutoire le :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié sur le site <https://pigny.fr> le :